



ASSEMBLEE GENERALE

5 MARS 2020

CHALET DES MOISSONS



Préambule

- Comme communiqué à l'ensemble des membres depuis le mois de décembre 2019, le Conseil d'Administration ne souhaite pas renouveler son mandat.
- Deux candidatures ont été présentées, et maintenues:
 - Francis Martinez, société MARKO
 - Thierry MORRERE, société ESSAIMA.
- Selon la Loi de 1901, relative aux associations, 3 membres sont nécessaires à la constitution d'un bureau.
- Un appel à candidature est de nouveau lancé:
 - Philippe LATRE, société SETOM, propose sa candidature.
- 23 membres du Club sont présents, 1 procuration a été transmise, le chorum est atteint.
- L'AG peut donc débiter.



ORDRE DU JOUR ACTUALISE

(conformément aux termes de la convocation à l'Assemblée Générale)

- 1/ Rapport moral 2019 du Président
- 2/ Rapport financier du Trésorier pour la période du 1/01/2019 jusqu'à ce jour, avec proposition de quitus au bureau sortant
- 3/ Conformément aux statuts tous les membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires, ils ne se représentent pas pour 2020.
- 4/ 3 membres éligibles ont présenté leur candidature, l'Assemblée Générale autorise le président sortant à organiser l'élection du nouveau Conseil d'Administration
- 5/ Présentation des candidats et de leur projet
- 6/ Election du nouveau Conseil d'Administration pour 2020.
- 7/ Election du bureau : Président, Trésorier, Secrétaire.
- 8/ Le Président sortant passe la main au nouveau Président, celui-ci assurera les formalités administratives (déclaration préfecture...)
- 9/ Questions diverses
- 10/ Clôture de l'Assemblée Générale suivie du déjeuner

Adhérents et Partenaires :





RAPPORT MORAL 2019

MAI 2019 : PARTICIPATION A LA JOURNEE SENSIBILISATION SECURITE ROUTIERE

L'UNION

ORGANISEE PAR



toulouse
métropole

Automobile
Club du Midi



RAPPORT MORAL 2019



MAI 2019 : JOURNEE SENSIBILISATION SECURITE ROUTIERE L'UNION



REMISE 1^{er} PRIX 2018





RAPPORT MORAL 2019

REMISE 1^{er} PRIX 2018





RAPPORT MORAL 2019

**MAI 2019 : C.P.A.M. HAUTE GARONNE
SEMINAIRE SENSIBILISATION SECURITE ROUTIERE
70 PARTICIPANTS**





RAPPORT MORAL 2019

JUIN 2019 :



**JOURNEE SENSIBILISATION SECURITE ROUTIERE
MOBILITE DANS L'UNIVERS PROFESSIONNEL**

REMISE PRIX SPECIAL 2018





RAPPORT MORAL 2019

Vendredi 14 juin 2019, Paris



Réunion des référents sécurité routière sur les clubs entreprises et sécurité routière

Cyril CREME, représentant de la DDT (Direction Départementale des Territoires), précise l'implication de l'Etat sur la politique menée auprès des entreprises en matière de sécurité routière.



*Le Magistrat,
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité Routière*

Paris, le 16 JAN. 2020



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Monsieur le Président,

Vous animez, dans votre département, un club d'entreprises sécurité routière, en priorité à destination des PME. En ce début d'année, je tenais à vous exprimer toute ma reconnaissance de votre engagement pour la prise en compte du risque routier au travail. Il s'agit d'un enjeu prioritaire de la politique de sécurité routière et votre rôle est important dans la lutte visant à réduire ce risque.

Je tiens également à vous assurer de notre volonté de vous accompagner dans le développement de votre club afin de l'étendre à de nouveaux membres, en particulier les petites et moyennes entreprises de votre territoire.

Aussi, mes collaborateurs, au niveau national et local, notamment le correspondant en charge des clubs d'entreprises sécurité routière de votre département, sont-ils à votre disposition pour examiner avec vous les modalités pratiques de ce soutien. L'enjeu est de sensibiliser le plus grand nombre d'entreprises à ce risque afin qu'il soit pris en compte tant dans l'organisation du travail et des déplacements qu'à travers des actions de sensibilisation à destination des salariés.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2020, à vous comme à l'ensemble des membres de votre association, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée. *M. Cordiale*

Emmanuel BARBE

Copie au correspondant départemental club entreprises

Monsieur Alain SAINT-IGNAN
Président du club entreprises sécurité routière
Toulouse Garonne
14 avenue du Grand Ramier
31 432 TOULOUSE Cedex 4



RAPPORT MORAL 2019

DECEMBRE 2019 : TRANSPORTS ET MOBILITE DANS L'UNIVERS PROFESSIONNEL

COLLOQUE ORGANISE
EN COLLABORATION AVEC
DANS LES LOCAUX DE
ANIME PAR Christophe BAZZO



Franck THABAUD, représentant la société Carte Blanche, et qui a été missionnée par le CA, indique que le listing des participants a été transmis, et pourra être utilisé par le futur CA pour développer le nombre d'adhérents au Club.

RAPPORT MORAL 2019

DECEMBRE 2019 : TRANSPORTS ET MOBILITE DANS L'UNIVERS PROFESSIONNEL

>Carte Blanche<
agence d'organisation



toulouse
métropole





RAPPORT MORAL 2019



DECEMBRE 2019 : TRANSPORTS ET MOBILITE DANS L'UNIVERS PROFESSIONNEL

REMISE 1^{er} PRIX 2019



SANTERNE TOULOUSE
31130 QUINT FONSEGRIVES





RAPPORT MORAL 2019



DECEMBRE 2019 : TRANSPORTS ET MOBILITE DANS L'UNIVERS PROFESSIONNEL

Cocktail 100 pers.





RAPPORT MORAL 2019



Les lauréats de l'édition 2019 :

- Management de la mobilité à **Akka technologies**
- Coup de pouce à **AIR France** et au **Club Entreprise Réussir**
- Innovation à **La Poste** pour le projet CYCLADOM.
- Trophée d'Honneur aux entreprises parties prenantes du projet Commute : **ATB, ATR, Airbus, SOPRA-STERIA, SAFRAN**



RAPPORT MORAL 2019

Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.



A.G. 5/03/2020

- Il convient de noter la forte implication de l'Etat, dans le cadre du PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière), ainsi que la subvention de Toulouse Métropole.
- Approbation du rapport financier 2019, jusqu'au 03/2020 à l'unanimité, et quitus au bureau sortant.



PARTENARIAT/ADHERENTS

Le Conseil d'Administration sortant remercie tous les partenaires et adhérents pour leur aide financière ou matérielle nécessaires à la vie du Club



A.G. 5/03/2020

- **En conformité avec les statuts de notre association le conseil sortant est démissionnaire dans son ensemble; il ne se représente pas pour 2020.**
- **L'Assemblée Générale autorise le Président sortant à organiser l'élection du nouveau Conseil d'Administration: vote à l'unanimité.**



A.G. 5/03/2020

- 3 Candidats éligibles ont présenté leur candidature pour entrer au Conseil d'Administration:

Philippe LATRE



François MARTINEZ



Thierry MORERE

ESSAIMA



A.G. 5/03/2020

- Présentation des candidats et leur projet commun, en pièce jointe.
- Election du Conseil d'Administration:
 - Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.
 - Bienvenue au Club !
- Election du Bureau:
Philippe LATRE, trésorier
François MARTINEZ, président
Thierry MORERE, secrétaire



A.G. 5/03/2020

Cathy BERNATETS représentant de la CARSAT, indique que le ministère du Travail et le ministère de l'Intérieur, ainsi que la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), la Mutualité sociale agricole (MSA), Santé publique France, et l'Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE) publient l'« Essentiel du risque routier professionnel », un document présentant les chiffres clés relatifs à ce risque qui demeure la première cause de mortalité au travail. Les documents complets sont en pièces jointes:

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/risque-routier-professionnel-des-chiffres-cles-pour-sensibiliser-a-la-premiere#>



QUESTIONS DIVERSES

Le siège social du Club a une nouvelle adresse postale du Club depuis 01/2020:

14 Av. du Grand Ramier
31400 TOULOUSE

Avec l'accord du Président de l'ACM, André FOURMENT et de la Directrice Claudine LADEVEZE, présents à l'AG, le nouveau CA pourra se réunir dans les locaux de l'ACM.

Pour les prochaines réunions, le CA contactera Claudine LADEVEZE.



QUESTIONS DIVERSES

Franck THABAUD pose la question de « la territorialité du Club: ne convient-il pas de l'élargir au-delà du département ? »

Cathy BERNATETS intervient pour préciser que « le Délégué Interministériel à la Sécurité Routière a déjà insisté sur l'importance qu'il accordait aux Clubs d'Entreprises. Midi Pyrénées c'est 100 000 entreprises dont la moitié en Haute Garonne. Un colloque a été organisé à Foix en octobre 2019, et le prochain le sera en Hautes Pyrénées en octobre 2020 ».

Cyril CREME indique que « la stratégie de l'Etat est départementale (PDASR), mais rien n'empêche la mise en place d'une synergie entre les Clubs ».

Jean Philippe MATEO, représentant de La Poste, est plutôt orienté « vers un développement de Clubs à vocation plus généraliste, avec une commission en charge de la sécurité routière. Les TPE ont besoin d'actions généralistes, et de savoir comment travailler sur le risque routier ».

Cyril CREME: « la Sécurité Routière reste une priorité. Le nombre de sujets est suffisamment important. Les Clubs à vocation généraliste n'ont pas la compétence sécurité routière. Il y a une logique de complémentarité des acteurs. Il faut s'accorder sur l'objet des actions. »

Franck THABAUD: « Le CA pourrait proposer aux autres Clubs des prestations sur ce sujet, comme, par exemple, les simulateurs de conduite ».

Alain Saint IGNAN: « le Club ne doit pas concurrencer les partenaires du Club dont l'objet est justement d'intervenir auprès des entreprises sur le risque routier ».

Thierry MORERE: « la proposition de réaliser un diagnostic va dans ce sens. Qu'attendent les partenaires du Club ? ».

Alain Saint IGNAN clôture l'AG du Club.



Bon appétit !

